



FFvolley

COMITE SPORT SANTE

PROCES-VERBAL N°2 DU 05 MAI 2021 (visioconférence)

SAISON 2020/2021

Présents :

Chrystel BERNOU (Chargée de projet, cadre DTN), Isabelle COLLET (Formatrice), Cyrille FICHER (Formateur), Richard GOUX (Président de la CCM et Médecin), Margaux LESTURGEON (Chargée Communication Facebook), Jean-Michel SAGER-VONGERICHTEN (Médecin), Sandrine CHRISTOPHE.

Absente excusée :

Sylvie BIDOT-MAURANT (Médecin)

Début de séance à 20h.

En l'absence de Président désigné, Chrystel BERNOU sera Présidente de Séance.

Acceptation à l'unanimité de l'arrivée de Sandrine CHRISTOPHE dans le Comité Sport Santé.

Le Comité Sport Santé a-t-il lieu d'exister en l'état ? La question se pose suite au manque de directives de la FFvolley. Quelle différence entre un comité et une commission pour la FFvolley ?

Dans tous les cas, les actions continueront, Chrystel BERNOU en assure le suivi.

Le Comité Sport Santé propose des actions mais pas de compétition, ce qui peut entraîner un manque d'engouement. Contrairement aux commissions qui proposent des compétitions ou challenges comme le Volley Sourd ou le Volley Assis.

Il n'y a plus de CNDS au niveau des demandes de subvention mais c'est l'Agence Nationale du Sport, via le PSF des fédérations avec leurs actions, qui gère l'attribution des subventions.

1. LA FORMATION

L'architecture de la formation Volley Santé a été modifiée. En effet, elle passe de 2 à 3 modules afin d'intégrer les activités physiques sur prescription médicale.

Pour être validé, le contenu de la formation (en 3 modules) a été soumis au CNOSF il y a peu de temps, en respectant son cahier des charges de labélisation d'encadrement bénévoles.

Il devrait y avoir une réunion de la CM du CNOSF courant mai afin d'ajuster si besoin les contenus.

Les retours du CNOSF sont attendus prochainement pour une diffusion large des fiches supports des contenus des 3 modules, cela pour éviter des modifications.

L'obtention du PSC1 sera obligatoire pour pouvoir être validé sur la formation Volley Santé globale.

Les modules niveau 2 « PUBLICS SPECIFIQUES » et niveau 3 « SUR PRESCRIPTION MEDICALE » restent organisés par la FFvolley. Le module niveau 1 des « PRATIQUES » est à la charge des Ligues Régionales.

Toutefois, une session nationale sur la partie théorique du module niveau 1, encadrée par Cyrille FICHER et Isabelle COLLET, sera proposée en visioconférence (FEAD), les 18 et 25 septembre 2021. La partie pratique sera à la charge des Ligues Régionales ainsi que la certification attenante.

Les sessions niveau 1 mises en place cette saison :

- à Coulommiers à la mi-octobre 2020 (avec Cyrille FICHER et Isabelle COLLET)
- à Dinard en janvier 2021 (avec Isabelle COLLET et Margaux LESTURGEON)
- en Auvergne Rhône-Alpes à la mi-février 2021 (avec Isabelle COLLET)

Le niveau 2 a subi plusieurs reports et annulations. Il est enfin prévu les 12 et 13 juin 2021 à Coulommiers.

Le niveau 3 sera encadré, entre autres, par Sylvie BIDOT-MAURANT et se déroulera sur le premier trimestre 2022 sur 4 journées dont 3 dates en visioconférence les 8 et 22 janvier 2022 puis le 5 février 2022 ainsi qu'une date en présentiel le 5 mars 2022 (dates prévisionnelles).

Un webinaire Volley Santé a été réalisé en décembre 2020 sous forme de partage d'expériences.

2. LES FICHES NUTRITION

D'autres fiches nutrition devraient bientôt sortir, les numéros 4 et 5.

Ces fiches sont très longues à relire et Chrystel BERNOU est seule sur cette charge.

Une aide systématique lui serait utile afin de gagner du temps et permettrait aussi moins d'erreurs ou d'omissions et donc moins de retard sur la publication de ces dernières.

3. LES LABELS

Pas de campagne de labels sur la saison 2020/2021.

Une reconduction automatique des labélisations sera réalisée si l'obtention a été faite la saison précédente (clubs notifiés sur le listing) mais sans dotation associée, c'est une décision fédérale commune.

Pour la saison 2021/2022, les critères seront revus. Il est prévu que les demandes de labels soient faites via l'espace clubs.

La campagne de labélisation Volley Santé et Para-Volley sera calée, de ce fait, sur la campagne de labélisation des clubs formateurs (campagne sur avril pour une validation sur juin).

4. COMMUNICATION

La communication sur le Volley Santé est un peu en baisse.

Margaux LESTURGEON prend à sa charge 80 % de la page Facebook du Volley Santé. Elle est en constante recherche d'informations afin de pouvoir les relayer.

Il serait bien de faire une relance pour les labels Volley Santé et Para-Volley sur Messenger - Facebook pour que les clubs envoient directement les informations sur la page Facebook.

5. SENTEZ-VOUS SPORT

Le 19 mai 2021 de 10h à 12h se déroulera une visioconférence avec le CNOSF marquant le début de la campagne pour Sentez-vous Sport.

Attention, il ne faut pas confondre le Volley Assis et le Volley Santé. Les disciplines peuvent être associées par moment mais sont bien 2 pratiques différentes. Le Volley Assis est une pratique Para-Volley.

6. PROJET FEDERAL

Le projet fédéral doit être délivré d'ici 1 mois avec une notification pour le Sport Santé. Selon Richard GOUX, cela nécessiterait une Commission Sport Santé.

Quelle est la motivation de l'entité s'il n'y a pas d'émulsion ?

Richard GOUX se propose de poser la question lors du Conseil d'Administration. Il n'y a pas d'élu au sein de celui-ci pour le Volley Santé ni le Volley Sourde. Lors de la récente publication des membres des instances fédérales, la composition du Comité Sport Santé était vierge, alors que des membres existent.

7. CLIP VOLLEY SANTE

Un clip promotionnel pour le Volley Santé est prévu. Il a été mis en suspend à cause de la crise sanitaire.

Devons-nous rester sur un clip regroupant les diverses pratiques (Soft, Fit et Adapté) ou bien devons-nous nous orienter sur un clip par pratique afin de pouvoir commencer au moins une promotion ?

Il serait judicieux qu'il puisse être prêt pour la Fête du Sport les 23 et 24 juin 2021 ou a minima pour la rentrée prochaine.

8. PROJET

Il serait bien d'investir sur le Volley Adapté même si cela représente un gros chantier.

Si nous établissons une convention avec la FFSA, nous ne gagnerons pas de nouveaux licenciés mais nous pourrions développer la pratique.

Il faut essayer d'établir des conventions avec les centres spécialisés dans un premier temps.

Après avoir signé plusieurs conventions avec divers établissements, nous nous tournerons vers la FFSA. Cela nous donnera sûrement plus de poids et de crédibilité.

Il faudrait créer des interactions entre les clubs, sans pour autant parler de compétition, pour plus d'engouement.

9. CHALLENGE SOFT VOLLEY

Le Challenge n'a pas été relancé à cause de la crise sanitaire mais il n'y a, à priori, pas beaucoup d'engouement fédéral autour de cet événement.

Nous pourrions imaginer le relancer avec des points de classement et des points de participation, à l'image du Volley Assis. Il faudrait trouver des organisateurs de tournois et en gérer le suivi.

Pourquoi ne pas mettre en place une date qui représenterait la fête du Soft Volley. Un club pourrait inviter un ou deux autres clubs des alentours. Dans tous les cas, il faudrait formaliser le concept. Il faut redonner du sens aux choses pour fédérer les pratiquants.

10. CAS MEDICAUX

Des discussions sont lancées autour de fiches supports pour les référents Sport Santé afin de pouvoir orienter certaines personnes désirant pratiquer malgré des contraintes médicales.

Le dossier peut être soumis à l'avis du groupe des médecins experts de la FFvolley via le médecin du pratiquant, avec l'accord expresse de la personne voulant pratiquer.

Fin de séance à 22h10.

Présidente de Séance
Chrystel BERNOU

Secrétaire de Séance
Sandrine CHRISTOPHE